

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

CONCOURS D'ENTREE 2018/2019

ENTREE EN SECONDE, PREMIERE et TERMINALE (2001 / 2002 / 2003 / 2004*)

LE MERCREDI 04 AVRIL 2018

A 13h30 au Stade Léo Lagrange

(Vestiaires Adams - Entrée Rue Pierre de Coubertin)

Lycée Privé Saint-Charles

Site La Colombière
48, rue du Pont de fer
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 45 80 70
lpochalonnais@ledevoir71.fr

Football Club Chalonnais

16, rue Pierre de Coubertin
71100 Chalon sur Saône
Tél : 09 65 37 77 45
Fax : 03 85 46 56 08
www.fcchalon.com
chalon.fc@lbfc-foot.fr

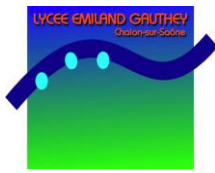
Lycée Emiland GAUTHEY

20, rue de l'Ancien Collège
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 42 47 20
Fax : 03 85 42 47 17
<http://lyc71-gauthey.ac-dijon.fr>
0711729u@ac-dijon.fr



FC CHALON

Association fondée le 30/06/1926 – Ligue de Bourgogne – F.F.F. – N° 506732 – Agrément Jeunesse et Sport N° 15012
Terrain : Stade Léo Lagrange, rue Pierre de Coubertin / Siège du Club : 16, rue Pierre de Coubertin 71100 Chalon sur Saône
Tél : 09 65 37 77 45 / Fax : 03 85 46 56 08 / Email : chalon.fc@lbfc-foot.fr / Site Web : www.fcchalon.com



LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE « FOOTBALL »

En 2017/2018, la section sportive football « Lycée » rassemblait 20 joueurs scolarisés de la seconde à la terminale. 18 joueurs sont licenciés au Football Club Chalonnais, ce qui permet d'avoir un suivi permanent des jeunes (entraînements, compétitions, progression).

Ces jeunes évoluent dans un environnement scolaire stable où la pédagogie est au centre de la formation et des apprentissages. Les emplois du temps sont aménagés afin qu'ils puissent s'entraîner dans des conditions optimales. L'encadrement des sections sportives est assuré par des éducateurs diplômés, tous titulaires du Brevet d'État Football 1^{er} Degré (BEES 1^o). La section Lycée « Élite » est couverte par un éducateur, titulaire du Diplôme d'Entraîneur Fédéral (DEF). Il s'agit de concilier réussite scolaire et sportive.

Chaque année, de nouveaux joueurs rejoignent le club du FC CHALON (condition à remplir pour intégrer cette structure), doté d'une section sportive reconnue par la Fédération Française de Football (Label Élite FFF) et très bien structurée (Encadrement diplômé, groupes d'entraînements restreints et homogènes, planification des séances d'entraînement). En Bourgogne, seules, trois sections possèdent ce label « Élite » (Auxerre, Dijon et Chalon S/Saône).

D'un point de vue général, notre priorité reste la scolarité de votre enfant, cela doit être aussi sa priorité. Au niveau du football, l'objectif principal demeure la progression individuelle et collective des joueurs, afin de leur permettre de s'épanouir dans leur activité de prédilection.

A titre informatif, voici les statistiques des trois dernières années, concernant le taux de réussite au baccalauréat des joueurs de section sportive :

En 2014/2015 : Réussite au Baccalauréat général ou technologique : 100% (8/8)

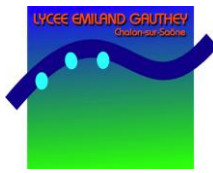
En 2015/2016 : Réussite au Baccalauréat général ou technologique : 95% (3/4)

En 2016/2017 : Réussite au Baccalauréat général ou technologique : 100% (3/3)

L'orientation « post-bac » est notre priorité. L'objectif pour nous est de former des joueurs et de leur permettre de rester au club, tout en poursuivant leur cursus scolaire, après le baccalauréat. Un suivi particulier est mis en place, pour accompagner les jeunes dans leur orientation scolaire et professionnelle (recherche de stage, rencontres, forums, entretiens).

Journée « Portes ouvertes » sont organisées au sein de l'établissement le jour suivant :

Samedi 10 Mars 2018 de 9h30 à 16h30



INFORMATIONS GENERALES

Lycée Privé Saint-Charles (Site La Colombière)

Chef d'établissement :	M. PARDON
Directeur adjoint du Lycée :	M. Éric BUCHAILLARD
Conseiller Principal d'Éducation :	M ^{me} France Anne BOULLY
Professeur d'EPS Référent :	M. Bruno CARLOS

Lycée Polyvalent Emiland Gauthey

Chef d'établissement :	M. BATLLE
Directrice adjointe du Lycée :	Mme VOLTZ
Conseillères Principales d'Éducation :	M ^{mes} Claudia PACAUT et Chantal GALLET
Professeur Référent :	M. LAMBRET William

Football Club Chalonnais

Président du FC Chalon :	M. Pascal JACQUES
Responsable Sportif Jeunes	M. Clément LOUDJANI
Responsable de la Section Sportive:	M. Thierry FAYOLLE (06 72 15 18 81)
Responsable Administratif « Lycée »	M. Thierry FAYOLLE (06 72 15 18 81)

L'ENCADREMENT DE LA SECTION SPORTIVE ELITE

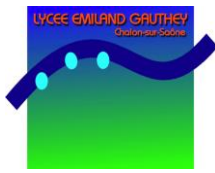
Thierry FAYOLLE (Diplôme d'Éducateur Fédéral, DEF)

Responsable Administratif de la section « Élite »
Intervenant sur la section « Lycée »

Clément LOUDJANI (BEES 1)

Intervenant sur la section « Lycée »
Salarié du Football Club Chalonnais





LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

⇒ Renvoyer **impérativement le dossier d'inscription complet** au Football Club Chalonnais à l'attention de M. FAYOLLE Thierry, 16 rue Pierre de Coubertin, 71100 Chalon sur Saône ou sur par mail à l'adresse suivante : chalon.fc@lbfc-foot.fr, avant la date du concours d'entrée, au plus tard le 01 avril pour permettre une meilleure gestion et une organisation efficace.

Vous pouvez contacter en parallèle le responsable de la section sportive, pour toute information ou demande supplémentaire du Mardi 8h au Vendredi 12h (06 72 15 18 81)

⇒ Passer avec succès les différentes épreuves du Concours d'entrée ou être suivi par la cellule « recrutement » du Football Club Chalonnais.

⇒ Avoir un dossier et un niveau scolaire solide pour intégrer l'un des différents lycées, en fonction du cursus choisi (**Fournir une photocopie des bulletins scolaires des trimestres 1 et 2 de l'année en cours**)

⇒ Etre licencié au Football Club Chalonnais, tout au long du cursus scolaire.

NB : L'inscription est conditionnée par la validation des deux parties (**le Club puis le Lycée**).

DOCUMENTS ET PIECES A RETOURNER AU CLUB

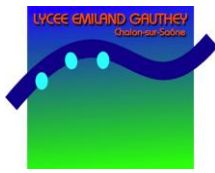
⇒ **Les bulletins du trimestre 1 et 2 de l'année scolaire en cours.**

⇒ **La réponse vous sera transmise sous quinze jours par mail.**

⇒ **Une photocopie de la licence Football ou un certificat médical (daté de moins de 15 jours).**

⇒ **La fiche de renseignements dûment complétée de ce dossier.**





LES 2 ORIENTATIONS POSSIBLES

1 / Site La Colombière (Lycée Saint Charles)

Baccalauréat Général ou Technologique (L / ES / S / STMG / ST2S)

- Cursus traditionnel en **3 ans** (Seconde / Première / Terminale)
- : 3 entraînements « section » par semaine
 - Mardi (8h00-10h00)
 - Mercredi (15h00-16h45)
 - Jeudi (15h00-17h15)

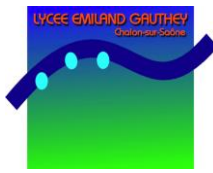
PS : Un entraînement club, le lundi ou vendredi soir (18h-19h30) peut être programmé pour l'intégration d'une 4^{ème} séance.

2/ Lycée Emiland Gauthey

Baccalauréat Général ou Technologique (ES / S / STMG)

- Cursus sportif en **3 ans** (Seconde / Première/ Terminale)
- : 4 entraînements « section » par semaine
 - Mardi (8h00-9h45)
 - Mercredi (15h00-16h45)
 - Jeudi (15h00-17h15)
 - Vendredi (8h00-10h00, séance en salle)





LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

Les entraînements ont lieu les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, au Stade Léo Lagrange, à Chalon sur Saône. Les élèves effectuent le trajet Lycée - Stade avec les minibus du club, en fonction des différents sites. Le retour de votre enfant n'est pas assuré par le Club ou le Lycée, sauf s'il est interne ou s'il a cours après l'entraînement du jeudi, et sera donc programmé par vos soins.

Chaque élève se doit de respecter le règlement intérieur du Lycée dans lequel il est scolarisé. Dans le cas contraire, des sanctions sportives seront envisagées (suppression des entraînements, mise à pied ...).

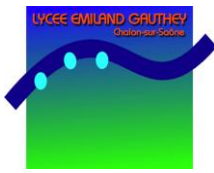
Il existe une continuité entre le Lycée et le Club. Le responsable de la section sportive entretient un contact privilégié avec le corps enseignant (notamment avec les directeurs d'établissements et les professeurs référents EPS). Les éducateurs de la section sportive assistent aux conseils de classe chaque trimestre.

L'inscription à l'UNSS du Lycée (Sport scolaire) est **obligatoire** pour tout élève de section sportive. En tant que membres de la section sportive « Elite », les jeunes scolarisés au Lycée participeront au Challenge Jean Leroy. (Épreuve organisée par la FFF)

Les familles bénéficient d'un interlocuteur privilégié en la personne du responsable de la section sportive. **Un jeune qui intègre la section sportive n'a pas la garantie d'être réinscrit la saison suivante au Lycée** (En cas d'avertissements pour le comportement et/ou pour le manque de travail) **ou dans le Club** (Indiscipline, niveau de jeu insuffisant, manque d'investissement, absences injustifiées à répétition).

Ponctuellement, les cadres techniques de la Ligue de Bourgogne de Football interviennent au cours des séances pour proposer de nouvelles situations « terrain », mettre en place de nouvelles pédagogies et suivre la formation des joueurs : Paul GUERIN (Conseiller Technique Régional en Bourgogne) et Nicolas MERMET - MARECHAL (Conseiller Technique Départemental du 71)

En début de saison, tous les joueurs de la section sportive reçoivent des équipements. Les dotations varient selon les années (Financement par la Ligue de Bourgogne de Football).



LE PROJET SPORTIF

Le Football Club Chalonnais est le club « Phare » du bassin chalonnais. Seul club du secteur à proposer une équipe par catégorie au plus haut niveau régional. Aujourd'hui, un tiers de l'effectif « Senior » est composé de joueurs issus des sections sportives du club.

- U15 Niveau Access Bourgogne
- U16 Niveau Honneur Régional
- U17 Niveau Honneur Régional
- U19 Niveau Honneur Régional

Un joueur qui intègre la section sportive en seconde, se voit proposer un projet sportif sur 3 ans. En fonction de ses capacités et de son investissement, il aura la possibilité de jouer au meilleur niveau possible pour un jeune en Bourgogne.

LE CONCOURS D'ENTREE

Le rendez-vous est fixé au **Mercredi 04 Avril 2018**.

Le concours d'entrée est ouvert aux joueurs qui entrent en seconde en première et terminale (Joueurs nés en 2001, 2002, 2003 ou 2004 en cas d'avance scolaire).

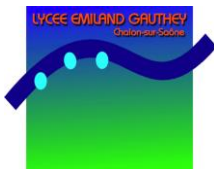
Des tests évaluant la vitesse de course (10 – 20- 30 mètres) et parcours technique avec finition devant le but seront au programme de cet après-midi. Le niveau de jeu sera évalué lors d'une opposition 11 vs 11.

- 13^h 30** : Accueil des joueurs aux vestiaires Adams du Stade Léo Lagrange.
- 14^h 00** : Présentation du staff technique et début des tests.
- 17^h 00** : Réception organisée au Club House
- 17^h 30** : Clôture de la journée

Chaque joueur devra prendre contact avec le responsable de la section sportive. Après étude du niveau de jeu par le FC Chalon, la famille recevra un courrier validant l'intégration « sportive » de l'enfant en section, dans les quinze jours suivant la date du concours d'entrée. Certains joueurs peuvent être rappelés, pour être revus une seconde fois.

Par ailleurs, le dossier scolaire de votre enfant sera étudié par les lycées, à la fin du mois de Mai 2018 ou début Juin 2018, au moment des choix d'orientation. Si le lycée refuse le dossier scolaire de votre enfant, ce dernier ne pourra pas incorporer la section sportive.

Rappel : "Procédure d'admission 1. Les clubs transmettent au lycée la liste des élèves retenus 2. Le lycée réunit une commission interne d'évaluation des dossiers 3. Le lycée transmet une liste des candidatures à la DSDEN 4. Les élèves sont affectés par M. le DASEN.



Pour des raisons d'assurance et de responsabilité, le joueur devra fournir un certificat médical (daté de moins de quinze jours) ou la photocopie de la licence Football 2017/2018. En cas d'incident au cours de cette journée, **il est obligatoire de remplir et signer la décharge parentale**.

LES ENTRAÎNEMENTS ET LE SUIVI PERSONNALISÉ

Les séances proposées dans le cadre de la section sportive sont planifiées tout au long de l'année. Les cycles d'entraînements durent entre trois et quatre semaines (en fonction des vacances scolaires). Ils intègrent les directives de la Fédération Française de Football et rejoignent la politique technique du club.

La planification des séances repose sur trois aspects :

- La technique individuelle (contrôles, passes, techniques défensives, dribbles ...).
- L'aspect tactique (réflexion du joueur, gestion de situations à résolution de problèmes).
- Le développement moteur (psychomotricité, coordination, vitesse, vivacité).

Un suivi des présences permet de faire un point mensuel sur l'assiduité de chaque joueur. Des entretiens individuels sont effectués en cours de saison. Il s'agira pour le joueur de s'auto évaluer (grilles d'auto-évaluation) et d'avoir un retour sur son évolution (Echanges entre le joueur et l'encadrement). Afin d'évaluer les joueurs de la section sportive, trois périodes de tests sont prévues dans la saison.

En cas d'absence prévue ou non, il est indispensable de prévenir le responsable de la section sportive. En ce qui concerne les blessures, il est nécessaire de fournir un certificat médical pour justifier des absences aux entraînements.

LE SUIVI MÉDICAL

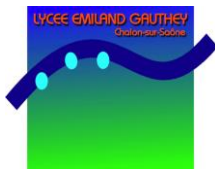
⇒ Une visite médicale en début de saison pour valider la licence 2017/2018.

⇒ Une seconde visite médicale en partenariat avec le Centre Médico Sportif (CMS), début 2018.

⇒ Un staff médical « référent »

- > Un médecin du sport : Franck DECOCK (0385900654)
- > Un kinésithérapeute : Cédric ROYER-MANOHA (MEDIC CENTER) (0385464374)
- > Un ostéopathe : Jean Baptiste DUBIEF (MEDIC CENTER) (0385467931)
- > Un podologue - pédicure : Florence GUINOT-SENGEL (0385934114)

Un médecin du sport (spécialisé), un kinésithérapeute, un ostéopathe et un podologue – pédicure composent l'équipe médicale « partenaire ». Le coût des consultations reste à la charge des familles. Les deux avantages majeurs : la compétence et la rapidité de la prise en charge. Les rendez-vous sont facilités. Par ailleurs, le kinésithérapeute et l'ostéopathe consultent dans le même centre pour une meilleure gestion des patients (Medic Center, à proximité du Nouvel Hôpital de Chalon sur Saône).



LE COÛT DE LA SCOLARITE

LYCEE POLYVALENT « PUBLIC » EMILAND GAUTHEY

La scolarité est gratuite.

Les frais d'internat :

1 500 € (Possibilité de paiement en trois fois).

Internat sportif IESEG (Responsable : M. Régis TOTI).

Comprenant l'hébergement et les repas du dimanche soir au vendredi midi.

Caution de 750 € à l'ordre du FC CHALON.

Internat « week-end et vacances » (13€ par nuit, 5€70 par repas, 1€70 par petit déjeuner).



LYCEE « PRIVE » Saint Charles (Sites La Colombière)

Les frais d'inscription : 48 € (frais de dossier)

Les frais de scolarité : 630 € pour l'année.

Les frais de restauration : DP Permanent : 5 € 85 par repas
DP Régulier (1, 2 ou 3 jours) : 6 € 50 par repas
DP Occasionnel : 7 € 15 par repas

Les frais d'internat : 3 800 €

Comprenant l'hébergement et les repas du lundi midi au vendredi midi.

Nouvel internat : 60 chambres de 2 lits (avec douche, lavabo et WC dans chaque chambre).

Etudes dirigées et surveillées.

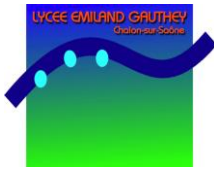
Pas d'internat le week-end.



Possibilité de paiement par mois, par trimestre ou à l'année, soit par prélèvement bancaire, soit par chèque ou espèces.

Les charges qui incombent à l'établissement (salaires des non enseignants, eau, gaz, électricité, loyers, impôts, entretien des bâtiments, fournitures diverses, assurances) ne sont assumées que partiellement par l'État, la Région, le Département et la Commune.

Pour chaque élève, et selon son secteur, est versée à l'association de gestion à but non lucratif, une somme forfaitaire qui aide au fonctionnement et à l'investissement, mais ne suffit malheureusement pas, raison pour laquelle une contribution est demandée aux parents.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

TAILLE :

POIDS :

DROITIER

GAUCHER

ADRESSE POSTALE 1 :

ADRESSE POSTALE 2 :

TELEPHONE DU JOUEUR :

TELEPHONE DES PARENTS :

ADRESSE E-MAIL DU JOUEUR :

ADRESSE E-MAIL DES PARENTS :

CLASSE / ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2017/18 :

ORIENTATION ENVISAGEE EN 2017/18 :

CLUB EN 2017/ 2018 :

NOM DE L'EDUCATEUR :

POSTE OCCUPE 1 :

SON NUMERO DE TELEPHONE :

POSTE OCCUPE 2 :

NIVEAU DE COMPETITION :

DEPARTEMENTAL

REGIONAL HONNEUR

AUTRE :

ANTECEDENTS MEDICAUX (Allergies, interventions chirurgicales, port de lentilles, asthme ou autres) :

Je soussigné, _____ père / mère / tuteur de _____ autorise les responsables du concours d'entrée de la section sportive à prendre ou à faire prendre toutes les mesures urgentes que nécessiterait l'état de santé de mon enfant.

Fait à Chalon sur Saône, le / / 2018.

Signature :